



Communauté de Communes du
Canton de Lembeye en Vic-Bilh
Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 29 mai 2012 à 21 H 00 à LALONGUE

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 38

Votants : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 22 mai 2012

PRESENTS : MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , OULIE Nadine, SY Jean Jacques, DUBERTRAND François, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, SANSOT Raymond, SALABERT Alain, MERVANT Christian, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, MONDAT Thierry, BOINOT Elisabeth, TAURUS Pierre, MERCIER Emmanuel, DESSERE Jean-Michel, COUSTAU-GUILHOU Paul, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, MARIE Jacky, LOUSTAU Aline, MARTINS José, CAZENAVE Andrée, REISCH Sonia, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, DEVECIS Laurent, CHANTRE Michel, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

ABSENTS EXCUSES : MM. BRIERE Arnaud, DEVIER Marie-Claude, NEUVILLE Marie-Françoise, ROUTIS Francis, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, VIGNAUD Arnaud, LOSTE-BERDOT Patrick, TORTIGUE Jean, MAURY Jean-Claude, TRUCO Jean-Philippe, LABAT Christian, CAPDEVIELLE Eliane, LARQUE Johan, PEYROU Robert, CANTOUNET Michel, CERISERE Frédéric, GAIRIN Marc, ARNALOT Olivier, LAMAZERE Georges, PEHAU Jean-Luc, HERAN Jean-Robert, MURILLO Charles, CLOUTE Thierry, BECHACQ Jean-Paul, JUNCA Serge, HUGUES Gabriel, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, LARQUE Danielle,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GAYE Robert.

OBJET : Zone Artisanale – demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Le Président rappelle que lors de la séance du 10 avril 2012, le conseil communautaire s'est positionné en faveur du dépôt d'un dossier de demande de subvention de la Zone Artisanale au titre de la DETR. Pour compléter le dépôt du dossier, il convient de valider un plan de financement sur la base de l'estimatif prévisionnel réalisé par le Maître d'œuvre de l'opération.

Le plan de financement présenté exclu la station d'épuration et l'éclairage public de l'assiette subventionnable. Le conseil communautaire souhaite attirer l'attention du Préfet sur le fait que cet ouvrage fait partie des équipements collectifs de la Zone Artisanale. En effet, l'ensemble des entreprises de la Zone Artisanale seront des usagers du réseau et n'est donc pas d'un équipement à usage privatif d'une seule entreprise.

Compte tenu des éléments actuels, le plan de financement prévoit une sollicitation de la DETR à hauteur de 50% de l'assiette subventionnable.

Après débat, le Conseil Communautaire

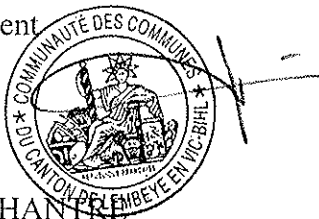
VALIDE le plan de financement tel qu'il a été présenté

AUTORISE le Président à solliciter les financements liés à cette opération

Fait et délibéré à LEMBEYE

Le 29 mai 2012

Le Président



Michel CHANTRE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA ZONE ARTISANALE

COUT TOTAL PREVISIONNEL DE L'OPERATION (DONT STATION D'EPURATION
ET ECLAIRAGE PUBLIC) : 731 018 € HT

PLAN DE FINANCEMENT H.T.

DEPENSES	Euros TTC	RECETTES	Euros TTC
Acquisition foncier	38 927 €	ETAT (DETR) 50% du coût du projet hors station et éclairage public	253 009 €
Travaux	416 000 €		
Station d'épuration	200 000 €	Conseil Général 20% du montant des travaux plafonnés à 80 000 €	80 000 €
Eclairage public	25 000 €		
Honoraires et frais d'études	51 091 €	Conseil Régional 35 % du déficit d'opération	186 709 €
		SDEPA 55% du coût de l'éclairage public	13 750 €
		Autofinancement	197 550 €
TOTAL	731 018 €	TOTAL	731 018 €



Communauté de Communes du
Canton de Lembeye en Vic-Bilh
Département des Pyrénées-Atlantiques